

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage régional Pélobate brun

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE, 15/10/15, 14h

Participants :

- Cédric BEAUDRAN – ONF/animateur national du PNA Pélobate brun
- Alain BERGER – LNE
- Claire BINNERT – CRPF
- Yves DAVID – ONCFS SD 45
- Céline GASTELLIER – DDT 45/animateur du site N2000 « Nord-ouest Sologne »
- Sophie GRIBIUS – Conseil régional Centre-Val de Loire
- Antonin JOURDAS – LNE/Animateur du PRA Pélobate brun
- Gabriel MICHELIN – CDPNE
- Yohan MORIZET – IN
- Francis OLIVEREAU – DREAL Centre-Val de Loire
- Brian PADILLA - DREAL Centre-Val de Loire
- Jean-Noël RIEFFEL – ONCFS DIR
- Julien ROUSSEAU – SNE
- Grégoire THAUVIN – CRPF/animateur du site N2000 « Sologne »
- Étienne TISSIER – DDT 36
- Laura VAN INGEN – RNN Chérine

Excusés :

- Eric BAIRRÃO RUIVO – Parc zoologique de Beauval
- Marie FAVROT – Conseil départemental du Loiret
- Serge GRESSETTE – CEN Centre-Val de Loire
- Rémy MARQUES – Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Mallorie SOURIE – DREAL Lorraine
- Marine COLOMBEY – ONEMA SD 45

Introduction

F. OLIVEREAU remercie les participants pour leur présence et présente un rapide historique des échanges ayant permis la mise en place du comité de pilotage régional en faveur du Pélobate brun. Un groupe technique restreint s'est réuni le 04/12/2014 et le 20/02/2015 pour réfléchir à l'organisation et à la composition de ce comité. Les principaux acteurs impliqués dans la préservation de l'espèce en région Centre-Val de Loire ont été invités à intégrer cette instance.

F. OLIVEREAU présente les excuses du CEN Centre-Val de Loire qui ne pouvait exceptionnellement pas participer à la réunion. Cette association est très impliquée dans la préservation du Pélobate brun en région, notamment au travers du projet d'acquisition qu'elle porte sur le principal site de présence de l'espèce dans le Loiret. Le CEN Centre-Val de Loire participera aux réunions suivantes.

A. JOURDAS, qui assure l'animation du PRA pour l'association LNE, présente ensuite l'ordre du jour de la réunion.

État des connaissances régionales (cf. diaporama)

A. JOURDAS rappelle les principales caractéristiques du Pélobate brun (morphologie, biologie, écologie), les enjeux qui lui sont associés et l'état des connaissances actuelles sur sa répartition en région Centre-Val de Loire. L'objectif de cette première présentation est de permettre à chaque participant de posséder un niveau d'information similaire sur l'espèce.

Informations complémentaires :

Y. MORIZET précise que le Pélobate brun se reproduit en Brenne essentiellement dans les zones inondables en queue d'étang. L'habitat terrestre se compose de prairies fauchées avec export en mosaïque avec des landes à bruyères. La moyenne des observations annuelles de pélobates brun est vraisemblablement plus faible que celle présentée, de l'ordre de 2 à 3 individus par an.

Point sur l'état d'avancement du PNA

L'animation nationale du PNA en faveur du Pélobate brun est assurée par l'ONF en la personne de Cédric BEAUDRAN. Ce dernier rappelle les actualités de la politique nationale sur les PNA. La liste des espèces éligibles est en cours de remaniement par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Le Pélobate brun devrait rester une espèce PNA prioritaire. L'animateur national présente également les résultats actualisés de la Liste rouge des amphibiens et des reptiles menacés en France métropolitaine. L'analyse réalisée par l'UICN montre que la situation générale de ces espèces ne s'est pas améliorée depuis la dernière actualisation. Le Pélobate brun demeure « En danger » de disparition à l'échelle nationale.

C. BEAUDRAN réalise ensuite un point d'actualité sur l'état d'avancement du PNA en faveur du Pélobate brun (durée du plan : 2014-2018). Il rappelle les objectifs du PNA et présente les actions réalisées ou actuellement mise en œuvre en France pour la préservation de l'espèce (cf. diaporama).

Informations complémentaires et discussion :

Une rubrique a été créée sur le site internet de l'ONF pour présenter la politique PNA et les différentes espèces d'amphibiens dont l'ONF assure l'animation des plans. Une partie est consacrée au Pélobate brun : l'espèce y est décrite, ainsi que le contenu et la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux d'action déployés en sa faveur. Les membres du comité de pilotage sont invités à consulter la rubrique (http://www.onf.fr/pnaa/sommaire/pnaamphibiens-2/espece/@_@index.html) et à faire part de leurs remarques pour en améliorer le contenu.

La recherche de nouvelles stations de Pélobate brun est une priorité en région Centre-Val de Loire, contrairement aux autres régions. L'espèce est vraisemblablement sous-prospectée dans le centre de la France en raison de sa grande discrétion. Il reste à définir des protocoles d'inventaire standardisés permettant de maximiser la probabilité de détection de l'espèce dans les points d'eau favorables (matériels utilisés, nombre et durée des passages d'inventaire...).

Des cahiers d'orientations techniques ont été élaborés dans l'est de la France pour la prise en compte du Pélobate brun dans le cadre des projets d'infrastructures ou industriels. A. JOURDAS précise que ces guides techniques ne s'appliquent pas actuellement pour la région Centre-Val de Loire, les populations régionales n'étant pas impactées par ces activités humaines dans l'état actuel de nos connaissances.

Une étude génétique est en cours de réflexion à l'échelon national pour la période 2016-2017, sous réserve de financements. Les objectifs de l'étude sont d'évaluer et de comparer les diversités génétiques au sein et entre les populations françaises d'une part, et entre les populations françaises et européennes d'autre part. Les résultats de cette étude devraient nous fournir des informations sur la viabilité des populations étudiées (degrés d'isolement, dépression de consanguinité...). La réalisation de ce projet nécessitera la collecte d'échantillons ADN dans chaque région. Y. MORIZET et A. JOURDAS seront chargés de cette phase de terrain pour la région Centre-Val de Loire. Les échantillons seront ensuite transmis à un laboratoire spécialisé pour analyses génétiques. C. EGGERT se propose de coordonner l'étude. C. BEAUDRAN précise qu'une partie du financement du projet pourra être pris en charge par le PNA.

C. BINNERT pose la question de la pertinence des actions de préservation de Pélobate brun mise en œuvre dans le centre de la France en lien avec le réchauffement climatique (espèce d'affinité continentale pouvant naturellement disparaître). C. BEAUDRAN et A. JOURDAS précise qu'il n'existe pas d'effets avérés du réchauffement climatique sur les populations de Pélobate brun et que ce phénomène n'est donc pas reconnu comme une cause majeure de son déclin. F. OLIVEREAU argumente dans ce sens en précisant que plusieurs études démontrent la plasticité écologique de certaines espèces au réchauffement climatique après un faible nombre de génération.

G. THAUVIN interroge les spécialistes du Pélobate brun sur l'existence d'études menées pour caractériser les habitats terrestres de l'espèce. C. BEAUDRAN explique qu'il existe peu d'études sur le sujet. Des expérimentations ont été réalisées dans les régions de présence de l'espèce pour caractériser ses déplacements. A. JOURDAS précise qu'il s'agit d'une thématique essentielle à approfondir pour la préservation du Pélobate brun. Loiret Nature Environnement a réalisé en 2015 une étude sur les déplacements de l'espèce dans le Loiret. Elle souhaite la poursuivre en 2016 et étudier également les habitats d'hivernage utilisés par le Pélobate brun. C. BEAUDRAN se charge de vérifier la complémentarité de ces projets avec les autres actions mises en œuvre en Alsace et en Lorraine.

Point d'état sur l'avancement du PRA (cf. diaporama)

A. JOURDAS présente les actions mises en œuvre ou en cours de réflexion par Loiret Nature Environnement dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA en région Centre-Val de Loire (absence de PRA rédigé). Elles sont résumées dans le tableau en annexe du compte-rendu.

Informations complémentaires et discussion :

Deux journées de formation technique à la reconnaissance de l'espèce et de ses habitats ont été organisées en avril 2015. L'objectif de ces formations est de permettre aux associations et aux bureaux d'étude de prendre en compte l'espèce dans le cadre de leurs inventaires et de leurs études, et de renforcer les actions de police sur les principaux sites de présence du Pélobate brun.

Le classement des stations de Pélobate brun en ZNIEFF est en cours de réflexion. Y. DAVID demande pourquoi les sites n'ont pas été classés en Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB). F. OLIVEREAU rappelle que sur le principe un APPB est un zonage de protection réglementaire instauré face à une menace urgente sur un site afin de préserver une ou plusieurs espèces protégées. Or, les populations régionales de Pélobate brun ne sont pas menacées à l'heure actuelle. Qui plus est, un tel classement concentrerait l'attention du public sur les sites et pourrait aller

à l'encontre des objectifs souhaités en termes de gestion des milieux et de communication avec les acteurs locaux.

Un appui technique et scientifique est réalisé auprès du CEN Centre-Val de Loire dans le cadre du projet d'acquisition du principal site de présence du Pélobate brun dans le Loiret. Un projet de réhabilitation écologique de la station est en cours de réflexion dans ce cadre. G. THAUVIN s'interroge sur la pertinence de ce terme : il sous-entend que le site est dans un mauvais état de conservation et que les propriétaires/exploitants en place n'ont pas contribué activement à la protection de l'espèce, ce qui n'est évidemment pas le cas. A. JOURDAS précise que ce projet est un préalable indispensable à la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les objectifs principaux affichés sont de mettre en place sur le site une agriculture raisonnée et de poursuivre les efforts du propriétaire en gérant les mares existantes et en restaurant les mares anciennes. A. JOURDAS reconnaît que l'intitulé du projet est standardisé et peut donc être trompeur. Il est proposé de le modifier de la façon suivante « projet de pérennisation de la population de Pélobate brun ».

C. BINNERT fait part également de ses réserves quant à ce terme. Au regard de l'état des connaissances régionales présenté précédemment, il semblerait que la population en place soit en bonne santé et ne nécessite donc pas de mesures de préservation supplémentaires. A. JOURDAS explique que, malgré des recensements encourageants en 2012, les tendances d'évolution de la population ne sont pas connues et qu'il est impossible aujourd'hui de juger de la viabilité de la population (espèce à fortes variations d'effectif interannuelles nécessitant un suivi sur de nombreuses années). Il est donc essentiel d'assurer sa préservation, mais aussi de favoriser son développement, voire son expansion, dans l'état actuel de nos connaissances.

Actions menées en 2015 (cf. diaporamas)

Les actions menées en faveur du Pélobate brun en 2015 et les résultats préliminaires associés sont détaillées par département.

Pour le Loiret :

A. JOURDAS récapitule les différentes actions menées par Loiret Nature Environnement en 2015 pour la conservation de l'espèce. Les études et les inventaires mises en œuvre contribuent à améliorer les connaissances sur l'écologie et la répartition du Pélobate brun dans le Loiret.

A. JOURDAS réalise ensuite un point d'actualité sur le projet d'acquisition porté par le CEN Centre-Val de Loire sur le principal site de présence de l'espèce dans le Loiret.

Informations complémentaires et discussion :

Les inventaires réalisés dans le Val de Loire et sur les marges de la Sologne n'ont pas permis de contacter l'espèce malgré le nombre important de mares prospectées. C. BEAUDRAN précise qu'un seul inventaire nocturne par mare n'est pas suffisant et que plusieurs passages peuvent être nécessaires avant de détecter l'espèce. A. JOURDAS explique que les mares jugées les plus favorables ont été prospectées à plusieurs reprises et que la majorité des mares inventoriées apparaissaient peu propices à la reproduction de l'espèce dans l'état actuel de nos connaissances. La présence de l'espèce sur le territoire prospectée est donc peu probable.

A. JOURDAS précise que la caractérisation des habitats aquatiques et terrestres utilisés par le Pélobate brun dans le Loiret réalisée dans le cadre des études 2015 est le fruit de constats empiriques effectués sur le terrain. Ils constituent un ensemble d'hypothèses à valider. C. BINNERT

fait remarquer qu'il serait nécessaire d'étudier l'influence des forages sur le fonctionnement des mares dans le cadre de ces études.

G. THAUVIN demande sur combien de mares le Pélobate brun a été recensé depuis les premiers suivis réalisés en 2011 sur la station principale. L'espèce a été contactée dans 14 mares différentes de 2011 à 2015. L'étude du succès reproducteur réalisée cette année témoigne de la fragilité de la population en place, seules deux mares ayant participé à son recrutement en 2015. Ce constat argumente en faveur de la gestion, de la restauration et de la recréation de milieux aquatiques favorables à l'espèce sur le site.

Le projet d'acquisition porté par le CEN Centre-Val de Loire nécessite des moyens financiers importants. La superficie du site acquise par le conservatoire sera calculée en fonction des crédits disponibles. Le CEN Centre-Val de Loire a d'ores et déjà débuté la recherche de financements (FEADER, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, autres structures publics, mécénats, fondations...). A. JOURDAS insiste sur la nécessité d'acquérir par maîtrise foncière la superficie la plus importante possible afin de prendre en compte certaines zones potentiellement intéressantes pour le Pélobate brun mais dont l'intérêt reste encore méconnue (zones d'hivernage, d'alimentation, etc.) et de favoriser à terme l'expansion de l'espèce. S. GRIBIUS intervient en précisant que les services techniques du Conseil régional, souhaitant être force de proposition pour les prochains élus régionaux, réfléchissent actuellement à faire évoluer l'intervention de la Région en termes de biodiversité notamment via une approche espèce. Cette approche pourrait éventuellement s'intégrer dans le cadre de la démarche RNR (Réserves Naturelles Régionales). Les services du Conseil régional sont donc ouverts à la discussion. S. GRIBIUS insiste par contre sur la nécessité d'ouvrir le site au public si une participation du Conseil régional est actée, conformément au cadre d'intervention RNR.

G. THAUVIN précise que, même si l'achat du site est onéreux, la gestion d'une majorité du site se révélera quant à elle peu coûteuse (champs cultivés). L'idéal est de trouver un agriculteur qui entretienne les habitats favorables au Pélobate brun en respectant un cahier des charges strict. Cet argument pourrait être avancé auprès des financeurs dans le cadre de l'acquisition du site.

Pour le Loir-et-Cher :

G. Michelin présente les résultats des actions mises en œuvre par le Comité Départemental pour la Protection de la Nature et de l'Environnement en 2015.

Informations complémentaires et discussion

Les inventaires et les prélèvements ADNe réalisés dans le Val de Loire n'ont pas permis de contacter l'espèce dans le Loir-et-Cher. C. BEAUDRAN attire l'attention des participants sur la fiabilité critiquable des kits ADNe pour la détection du Pélobate brun. Les mêmes remarques sont formulées par C. BEAUDRAN quant à l'effort de prospection mis en œuvre.

L'étude génétique a été limitée à la population du Loiret pour des raisons logistiques et techniques. Les échantillons ADN prélevés ont permis de mieux cerner l'origine de cette population (lignée ouest, similitudes génétiques plus importantes avec les populations néerlandaises qu'avec les populations de l'est de la France). Seule une partie des échantillons ADN utilisés a pu être génotypée, suggérant par exemple une erreur de manipulation à une ou plusieurs étapes du processus (prélèvement, PCR, etc.). Une partie des échantillons n'a également pas été utilisée et pourra être exploitée dans le cadre de l'étude génétique nationale actuellement en cours de réflexion.

Pour l'Indre :

La parole est donnée à l'association Indre Nature pour présenter l'actualité relative à l'espèce dans l'Indre et les actions mises en œuvre par l'association Indre Nature.

Informations complémentaires et discussion

L'association Indre Nature a pris contact avec le nouveau propriétaire (fils de l'ancien propriétaire décédé en 2014). Ce dernier a donné son accord de principe pour la poursuite des études sur le site. Aucune convention d'étude n'a cependant été signée entre les deux parties. L. VAN INGEN rappelle que le site est en convention de gestion avec la RNN de Chérine jusqu'en 2016. La Réserve souhaite poursuivre ce partenariat avec le propriétaire par la suite afin de pérenniser les actions mises en œuvre.

Les inventaires réalisés sur le site et, plus largement, en Brenne n'ont pas permis de contacter l'espèce en 2015.

Perspectives 2016 (cf. diaporamas)

Dans le cadre du PRA :

A. JOURDAS propose de mettre en œuvre en 2016 différentes actions permettant de préserver les populations régionales de Pélobate brun (appui scientifique et technique au CEN Centre-Val de Loire, sauvegarde de la deuxième population loirétaine) et de promouvoir un meilleur partage des connaissances autour de l'espèce auprès de différents publics (création d'une plaquette de sensibilisation et d'une bibliothèque en ligne, réalisation d'une conférence). Les actions proposées en 2016 sont résumées dans le tableau en annexe du compte-rendu.

Informations complémentaires et discussion

La plaquette de sensibilisation proposée sera réalisée à destination des propriétaires et des exploitants, et non du grand public comme prévu initialement. C. BEAUDRAN informe les membres du comité de pilotage qu'une plaquette sera également éditée à l'échelle nationale pour présenter le PNA en faveur de l'espèce.

Loiret Nature Environnement accompagnera le CEN Centre-Val de Loire dans son projet de pérennisation de la population loirétaine. Il s'agira principalement de réfléchir à la gestion et à la restauration des habitats de reproduction de l'espèce sur son principal site de présence.

Il est convenu de réaliser une réunion de comité de pilotage régional par an et d'inviter les personnes physiques/morales suivantes à y participer : la Chambre d'Agriculture du Loiret, le Conseil départemental du Loiret et Christophe EGGERT (expert national du Pélobate brun).

Dans le Loiret :

A. JOURDAS présente les études et les inventaires programmés en 2016 par Loiret Nature Environnement. Leur réalisation sera possible sous réserve de financements.

Informations complémentaires

La recherche du Pélobate brun se poursuivra dans le Loiret dans le Val de Loire en amont d'Orléans, des marges de la Sologne aux marges de la Forêt d'Orléans. La sélection des mares

favorables à la reproduction de l'espèce sera réalisée en lien avec le CDPNE sur la base de son modèle cartographique. L'effort de prospection sera davantage qualitatif en 2016, en privilégiant plusieurs passages d'inventaires sur un nombre plus limité de mares.

L'association souhaite poursuivre l'étude de caractérisation des déplacements terrestres de l'espèce débutée en 2015. Le nombre modéré d'individus capturés limite les conclusions possibles et le suivi d'un plus grand de pélobates brun permettrait de valider les hypothèses avancées cette année. Loiret Nature Environnement envisage également une étude télémétrique dont l'objectif est double : caractériser les sites d'enfouissement et les zones d'hivernage de l'espèce, méconnues à ce jour. Ce projet nécessitera des autorisations administratives particulières (implantation de transmetteurs nécessitant une intervention vétérinaire).

Pour le Loir-et-Cher :

Le CDPNE poursuivra la recherche du Pélobate brun en vallée du Cher et sur les marges de la Sologne viticole et des étangs. J. ROUSSEAU informe le comité de pilotage que l'association Sologne Nature Environnement réalisera également des inventaires ciblés sur l'espèce sur les marges de la Sologne du Loir-et-Cher.

Informations complémentaires et discussion

F. OLIVEREAU attire l'attention des deux associations sur la nécessité d'une complémentarité des zones d'intervention pour l'acceptation des dossiers de subventions adressés à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à la DREAL Centre-Val de Loire.

Pour l'Indre :

Y. MORIZET informe les membres du comité que l'association Indre Nature poursuivra comme chaque année le suivi de la population de Brenne. Elle participera également à la collection d'échantillons ADN en vue de la réalisation de l'étude génétique nationale. Les observations d'individus étant rarissimes, l'association envisage de mettre en place des barrières-piège en limite des étangs de reproduction pour capturer les adultes émergeant des zones d'hivernage et migrant vers les milieux aquatiques en mars.

Les échanges arrivant à leur terme, la DREAL remercie les différents membres du comité de pilotage pour leur présence et leur participation.

Objectif du PNA	Sous-objectif du PNA	Intitulé de l'action
Améliorer les connaissances sur l'écologie du Pélobate brun et l'évolution des populations et des sites	Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun	Formation des acteurs de l'environnement à la recherche de l'espèce pour promouvoir les inventaires naturalistes en région Centre-Val de Loire
		Création d'une base de données régionale, intégrant les données historiques et actuelles de l'espèce
Préserver les populations et les sites de Pélobate brun et leur fonctionnalité	Protéger les sites du Pélobate brun	Rencontre et sensibilisation des propriétaires des sites où l'espèce a récemment été découverte
		Inscription des sites loirétains en ZNIEFF
		Rencontre et concertation avec les communes abritant l'espèce pour la prise en compte des stations dans les documents d'urbanisme (PLU notamment)
	Entretien, créer, restaurer ou requalifier les habitats d'hivernage et de reproduction pour maintenir leur état de conservation favorable à l'accueil du Pélobate brun	Appui scientifique et technique aux propriétaires/gestionnaires des sites pour la gestion ou la restauration des habitats favorables ou potentiellement favorables à l'espèce
Organisation de chantiers bénévoles chez les propriétaires volontaires, pour la gestion des habitats favorables		
Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie		Formation des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA) à la reconnaissance et à l'intérêt patrimonial de l'espèce
Communiquer et sensibiliser le grand public et les acteurs des projets d'aménagement à la préservation du Pélobate brun et de ses habitats	Communiquer et sensibiliser le grand public à la connaissance du Pélobate brun et des actions pour sa préservation à engager ou déjà mises en œuvre	Publication d'un dossier faisant l'état des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes »
		Réalisation d'articles de vulgarisation diffusables dans les médias, sur les sites internet des associations, etc.
		Création d'une plaquette de sensibilisation à destination des propriétaires, des acteurs locaux et du grand public
		Création d'une bibliothèque en ligne sur le site internet de LNE
		Réalisation d'une conférence dans le cadre des « Rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire »

Actions réalisées

Actions en cours

Actions à venir